



Bordeaux, le 13 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Festivités du 14 juillet : la vente, le transport et l'utilisation du carburant et des artifices de divertissement interdits en Gironde

Pierre DARTOUT, préfet de la Gironde, a pris différentes mesures à l'occasion des festivités du 14 juillet, afin de contribuer à la sécurisation de celles-ci.

Pour que chacun puisse profiter pleinement de la fête nationale, le préfet a décidé d'interdire :

- la vente et le transport du carburant au détail dans tout récipient, tel que bidon ou jerricane, **jusqu'au vendredi 15 juillet 2016 à 8h00** ;
- la vente et l'utilisation de certains artifices de divertissement **jusqu'au vendredi 15 juillet 2016 à 8h00**.

Des dérogations sont prévues pour les professionnels.

Par ailleurs, un dispositif de sécurité sera mis en place dans le centre-ville et sur les quais de la Garonne.